

Le Maire de Villejuif M. Le Bohellec n'ayant pas de majorité pour faire voter son budget met fin au conseil municipal

Les élus d'opposition n'ont pu, une nouvelle fois, que constater que M. Le Bohellec ne recule devant aucune pratique pour arriver à ses fins.

L'ordre du jour prévoyait le vote du budget 2018 de la ville et M. Le Bohellec n'avait pas de majorité pour faire voter son budget car une élue de la majorité a envoyé un mail à tous les membres du conseil municipal pour annoncer qu'elle serait absente et qu'elle ne donnerait pas son pouvoir à la majorité.

Le vote devant faire l'objet d'un vote à bulletin secret à notre demande, les 22 voix des conseillers municipaux de la majorité n'aurait pas permis de faire voter ce budget.

Pour se sortir de cette situation les élus de la majorité ont lu l'intégralité des rapports présentant les délibérations afin de gagner du temps.

M. Caporusso a lu deux fois le rapport présentant la charte de prévention des expulsions locatives du Val-de-Marne. M. Dusselier et M. Bounegta ont lu deux rapports identiques sur deux PUP (Projet Urbain Partenarial).

Nous déplorons que des conseillers municipaux, conseillers délégués ou Maires Adjointes s'abaissent à de telles pratiques.

M. Le Bohellec a mis fin au conseil municipal avant le vote du budget à 1h30 du matin invoquant une heure trop tardive alors que les conseils municipaux finissent fréquemment à 2 h ou 3h du matin.

M. Le Bohellec devra reconvoquer un conseil municipal et entre temps va utiliser tous les moyens pour « convaincre » l'élue de la majorité qui était absente sans donner son pouvoir de revenir dans la majorité.

Ces pratiques choquantes ne peuvent être tolérées et nous appelons les Villejuifois à exprimer leurs désapprobations auprès des différents groupes politiques de l'opposition.

Nous interpelons l'autorité préfectorale afin qu'elle veille au bon déroulement démocratique du conseil municipal et à l'élaboration du budget 2018 de la ville de Villejuif.

Marc Badel, Guillaume Bulcourt, Anne-Lise Boyer, Claudine Cordillot, Sandra Da Silva Pereira, Natalie Gandais, Dominique Girard, Isabelle Hamidi, Jean-François Harel, Mamilla Kadri, Gilles Lafon, Monique Lambert-Dauvergne, Anne-Gaëlle Leydier, Alain Lipietz, Paulo Nunes, Franck Perillat-Bottonet, Patrick Stagnetto, Sophie Taillé Polian, Sylvie Thomas, Monique Tijeras, Philippe Vidal